



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

soins et maintien à domicile

Question écrite n° 50586

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés rencontrées par les organismes qui ont en charge l'aide à domicile aux personnes âgées, particulièrement dans le monde rural. Les conditions de financement imposées peuvent amener à refuser la prise en charge de personnes dont l'état de santé justifie la nécessité de soins à domicile, et qui doivent être hébergées dans un établissement de soins beaucoup plus onéreux. Il lui demande s'il n'estime pas opportun d'augmenter les moyens accordés pour permettre aux associations de soins à domicile de mieux remplir leur mission auprès des personnes concernées.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50586

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 septembre 2000, page 5213